

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

du Mardi 21 Mars 2006

Présents:

Mademoiselle COSTA

Mesdames ALPHONSE-TILLOY, GOUGUEC, HALLOT-GAUQUIE, KRAS

Messieurs CAZORLA, DERUY, LEMAN, LOBRY, LELEU, MARQUILLY, POTTIER, RIBOT

Représentés:

Mademoiselle KOSMALA (représentée par M DERUY)

Monsieur SEGUY (représenté par Monsieur CAZORLA)

Monsieur LESTIENNE (représenté par Monsieur LEMAN)

Monsieur MOSCHETTO (représenté par Monsieur LELEU)

Invité :

Madame BERGER-DOUCE Directrice Adjointe Recherche

Excusés:

Monsieur DULION

Monsieur DESPRES

➤ Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte rendu du 6/12/2005
- ✓ Examen du compte financier de l'IAE 2005
- ✓ Examen de la DBM n°1
- ✓ Projets d'équipement formation continue et apprentissage
- ✓ Offre de formation de l'IAE 2006 (navette avec le ministère)
- ✓ Développement de la Formation Continue
- ✓ Démarche qualité : Insertion professionnelle des étudiants de l'IAE
- ✓ Gala 2006
- ✓ Tarifs Message 2006
- ✓ Questions diverses

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci dessous :

- 4 élus présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 30.7 % de présents.
2 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 46%.

- 4 élus présents sur 7 pour le collège usagers soit 57 % de présents.
- Pas d'élu présent pour le collège A.
- 4 élus présents sur 5 pour le collège B, soit 80% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%
- 1 élu présent sur 2 pour le collège IATOSS, soit 50% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%.
- Aucun membre de droit n'était présent.

Avant de débiter ce conseil Mme Camion et M Pottier présentent et saluent les nouveaux conseillers des collèges : Personnalités extérieures, Collège A, Collège B et IATOSS qui ont été élus en décembre et leurs souhaitent des travaux fructueux.

Les résultats officiels sont distribués à l'ensemble des conseillers.

Mme Camion souligne que depuis décembre il y a eu des élections au sein de l'UVHC avec le renouvellement des élus des 3 conseils : CA, CEVU, CS, et que l'IAE y est fortement représenté : Mme DUBROEUQ et M Eric DERUY siègeront au CA et Mme BERGER DOUCE au CS. Mme Camion incite les étudiants à voter pour élire leurs représentants.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 6/12/2005

Le compte rendu est adopté. Deux nouveaux élus ne prennent pas part au vote.

2. Examen du Compte financier de l'IAE 2005.

Le compte financier 2 005 de l'IAE de Valenciennes présente des recettes totales d'un montant de 559 024,91 en augmentation de 4% en un an. Les dépenses s'élèvent à 547 775,70 euros.

Le résultat se chiffre donc à 11 249,21 euros.

Les comptes « réserves et report à nouveau » passent donc d'un montant total de 184 929,31 à 196 178,52 euros.

Le jeu des écritures comptables répartit ce résultat en résultat positif de fonctionnement pour 32 572,99 euros et en un résultat négatif sur les investissements pour 21 323,78 euros.

Ce constat reste structurel et artificiel dans la mesure où la recette de taxe d'apprentissage est enregistrée en recette de fonctionnement dans sa totalité, malgré notre nouvelle demande de l'affecter prioritairement aux investissements.

Un tel résultat s'explique par les éléments suivants:

1) La relative stabilité des recettes masque des évolutions divergentes :

– **diminution des financements ministériels (- 30%), et des droits spécifiques**

(plus symboliques mais à nouveau divisés par deux). La part de la dotation de fonctionnement n'a jamais été aussi basse dans le total des recettes, 35%.

– **augmentation des recettes propres :**

- **taxe d'apprentissage (+ 61%, soit 115 641)), elle représente 20% des recettes totales de l'IAE.**
- **formation continue (multipliée par 2,4 ; soit 100 491)**
- **apprentissage (apparition pour 52 000 euros)**

2) Les dépenses diminuent artificiellement

puisque le poids des charges de personnel correspond cette fois à une année (et non plus 5 trimestres).

Elles représentent 526 451 en fonctionnement contre 569 470, soit - 7,6%

Les charges de personnel représentent toujours la partie la plus importante, 320 169 avec 58,5% du total des dépenses contre 62% l'année précédente.

I. Analyse de la structure des recettes et dépenses pour l'année 2005.

1) Recettes

N° Cpte	Intitulé	2 005 en €	2 005 %	2 004 en € & %	2003 en € & %	2002 en € & %
70	Ventes et prestations de services	162 364	29%	145 706 27%	115 167 28%	88 417 27%
	Dont droits spécifiques	8 599	1.5%	16 582 3%	34 524 8.30%	20 581 6.4%
	Dont Formation continue	100 492	18%	41 539 7,71%	16 569 4%	28 200 8.8%
74	Subventions d'exploitation	372 783	66%	369 897 68%	299 096 72%	214 648 67.8%
	Dont Ministère	200 642	35%	253 935 47%	180 928 43%	176 536 55.6%
	Dont Taxe d'apprentissage	115 641	20%	71 755 13%	110 190 26%	38 112 12%
	Dont Apprentissage	52 710	10%	0	0	0
75	Autres produits	21 726	4.2%	15 265 3%	1 800 0.4%	15 240 5%
77	Produits exceptionnels	2 150	0.8%	7 843 1,5%	0	0
	TOTAL	559 024	100	538 711	416 063	318 305

2) Dépenses

N° Cpte	Intitulé	2 005 en €	2005 %	2 004 en € & %	2003 en € & %	2002 %
Cl. 6	Dépenses de Fonctionnement					
60	Achats	9 279		5 315	7 466	2%

			1.7%	1%	2%	
61	Services extérieurs	59 246		48 089	34 100	2%
			10.8%	8,1%	9%	
62	Autres Services Extérieurs	80 838		93 392	58 501	13%
			14%	16%	15%	
63	Impôts taxes	18 406		14 702	10 640	2%
			3.4%	2,5%	3%	
64	Charges de personnel	320 169		363 190*	203 850	54%
			58.5%	62%	54%	
65	Autres Charges de gestion courante	28 504		35 290	24 518	21%
			5.2%	6%	6%	
67	Charges exceptionnelles	10 006		9 492	3 127	1%
			1.8%	1,6%	1%	
	TOTAL Dépenses de fonctionnement	526 451		569 470	342 202	95%
			96%	97%	90%	
Cl.2	Dépenses d'équipement					
205	Concessions, droits, brevets, licences	11 930		12 870	14 881	0
			2.2%	2.1%	4%	
218	Autres Immobilisations corporelles	9 393		5 302	23 900	0
			1.8%	0.9%	6.2%	
	TOTAL Dépenses d'équipement	21 323		18 172	38 781	5%
			4%	3%	10.2%	
	Dépenses Totales	547 775	100%	587 642	380 983	100
	RESULTAT	11 249		(48 931)	35 080	

Les augmentations des comptes 60 et 61, Achats et Services extérieurs correspondent à l'arrivée des dépenses d'apprentissage. Il n'y a pas de dérapage de ce côté mais les postes restent à surveiller.

Les dépenses de charges de personnel sont à comparer à l'évolution des effectifs étudiants (550 contre 486) et à la mise en place de nouvelles formations (ouverture en 2004 de la licence professionnelle de Management des organisations spécialité entrepreneuriat et du parcours master 2 contrôle de gestion ; ouverture en 2005 d'un groupe en apprentissage en licence de gestion première année).

En conclusion, malgré la nouvelle augmentation très nette des ressources propres de l'IAE, il y a toujours beaucoup de difficultés pour financer des équipements devenus indispensables pour l'évolution de nos pédagogies.

Le compte financier 2 005 est approuvé à l'unanimité.

3. Examen de la DBM N°1

Mme Camion présente cette DBM en expliquant qu'elle est le résultat :

- d'un besoin pressent en matériel pédagogique à savoir l'achat de vidéo projecteurs (non budgété au budget initial)
- la prise en charge par l'IAE du salaire d'une secrétaire pédagogique contractuelle annoncée très tardivement (20/12/2005) par la Présidence, et après le montage du budget 2006.

Un prélèvement sur réserve est donc sollicité afin de pallier à ces dépenses.

Les conseillers échangent leurs interrogations quant à cette dernière décision de la présidence, car aux yeux de tous l'IAE manque de moyens tant en personnels qu'en locaux.

L'absence de réponse concrète de la direction de l'université depuis des années et maintenant cette décision surprenante, handicape un peu plus l'expansion et le devenir de l'IAE de Valenciennes, d'autant plus que des efforts importants sont à souligner de notre côté : croissance des effectifs depuis sa création, croissances des recettes autres que celle de l'état (FC, Taxe Apprentissage), présence maintenant dans les 3 secteurs de formation : Initiale, Continue, Apprentissage, taux d'insertion de nos masters très élevé (le plus important de l'université), développement à l'international (TOGO), certification....

Le constat est très amer!

Cette DBM est adoptée à l'unanimité.

4. Projets d'équipement formation continue et apprentissage

Mme Camion présente les projets d'équipement pour la Formation Continue et l'apprentissage car cela répond à un besoin de financements externes, vital pour le devenir de l'IAE.

Le premier projet concerne l'apprentissage qui passe par l'organisme de gestion : Formasup pour lequel nous avons demandé 22 173.04€ afin d'équiper une salle en moyens numériques et audiovisuels qui sera dédiée à l'apprentissage (Voir doc distribué). La rentrée 2006 se concrétisera par l'ouverture d'un deuxième groupe d'apprentis et un troisième en 2007, offrant donc un parcours complet de licence en apprentissage (50 étudiants). Réponse en juin 2006.

Le deuxième dossier concerne la formation continue dans le cadre des fonds FEDER pour un montant de l'ordre de 50 000€. La philosophie est la même, basée sur les Tices et l'investissement dans des logiciels adaptés aux enseignements. Réponse octobre ou novembre 2006.

Il faut savoir que ce dossier passe devant le conseil de gestion de la formation continue au sein de l'UVHC. Il doit être défendu durement ; c'est la première année que le projet de l'IAE est classé premier dans la stratégie remontée par l'université à la région.

5. Offre de formation 2006 (navettes avec le ministère)

Voir docs distribués.

Depuis Décembre 2005, « une navette » concernant l'offre de formation a eu lieu entre l'Université et le Ministère. L'IAE a obtenu la réhabilitation de la Licence Professionnelle, Management des Organisations : Option Entrepreneuriat pour 2 ans. Il faudra se rapprocher de l'IUT dans ce domaine. Le ministère demande de prouver l'insertion des jeunes licenciés dans le milieu professionnel. M Pottier estime que c'est une hérésie puisqu'ils sont en Contrat de professionnalisation et ont un contrat de travail dans une entreprise donc sont déjà insérés avant même d'être diplômés.

La licence professionnelle, option Comptabilité Finance n'a pas été retenue pour 2006 et est reportée pour 2007.

L'excellente nouvelle est que le domaine Sciences du Management a été reconnu à part entière dans l'offre de formation, c'est le quatrième domaine de l'UVHC. Les autres concernent : les Sciences et Technologies - Lettres, Langues Arts et Sciences Humaines - Droit Economie et Administration
La licence de Gestion tel qu'elle est présentée dans le document est acceptée, il reste quelques détails à finaliser.

Pour le Master Sciences du Management, la mention recherche a été supprimée telle qu'elle existait en 2004/2005, elle existera en management de l'entreprise et développement des compétences et peut-être en Comptabilité Audit.

Le MAE ne bouge pas.

Le Management de l'entreprise et développement des compétences a maintenant 2 spécialités et 6 parcours. Disparaissent les parcours : Fiscaliste International, Management des Projets Industriels et Management International, ils sont regroupés dans un seul parcours « EMPME ».

Cette offre de formation sera bien évidemment proposée de nouveau lors du conseil de juin, puisqu'elle devrait être totalement arrêtée à ce moment là.

Un vote de principe est demandé à l'ensemble des conseillers qui l'accepte à l'unanimité.

6. Développement de la formation continue.

L'IAE va connaître plusieurs temps forts dans ce domaine.

Dans un premier temps le 23/03/2006, une convention de partenariat entre la CGPME Nord Pas de Calais et l'IAE de Valenciennes, sera signée, afin de consolider et de développer les actions liées à l'offre de formation et à l'insertion professionnelle des étudiants de l'IAE.

Notamment en développant :

- des parcours en adéquation avec les besoins en compétences des PME,
- des problématiques de recherche issues du terrain professionnel
- des stages à vocation recherche
- des offres de stages dans les entreprises adhérentes.

Deuxièmement cette convention va encore plus loin puisqu'un avenant propose, à l'IAE de travailler sur un référentiel des métiers des dirigeants, afin de proposer aux chefs d'entreprises des formations, avec peut-être, délivrance d'un diplôme à terme intégrant la VAE.

Mme Camion présente le tableau officiel des tarifs FC pour 2006/2007. Il y a tout de même un problème au niveau des tarifs de contrat de professionnalisation, ce tableau propose un taux unique de l'heure alors que l'on sait qu'il y a plusieurs taux en fonction des branches d'activité. Cette remarque sera faite au prochain CA de l'université.

Afin d'ouvrir encore davantage l'accès de nos formations aux étudiants de FC, il est acté ce soir, l'ouverture des modules des formations à ce public particulier. Chacun pourra venir chercher un module précis, afin d'accroître ses connaissances. L'IAE offre un programme à la carte à qui le souhaite.

Les propositions ainsi que les tarifs sont acceptés à l'unanimité.

7. Démarche qualité

Dans le cadre de cette démarche le conseil de mars a pour thème : « L'insertion professionnelle des étudiants de l'IAE de Valenciennes ».

Pour éclairer les conseillers des docs sont distribués :

L'insertion professionnelle et poursuite d'étude des diplômés des 4 dernières années (enquêtes IAE).

Une enquête du SIO SIP (annuelle)

Une enquête de l'association des anciens.

On constate qu'une majorité des étudiants de Master 1 poursuivent en M2.

Qu'il y a une forte insertion de nos étudiants de master en CDI.

Nous avons des données assez précises pour les M2 GDP et MEDC (enquête interne à la formation).

Ces collectes d'information deviennent systématiques maintenant au sein de l'IAE et représentent également une caractéristique importante de la démarche qualité. L'effort doit être soutenu.

Les enquêtes SIO sont assez anciennes puisqu'elles ciblent les diplômés de 2002 et questionnés en 2004. Finalement les étudiants de l'IAE sont bien placés voir même en tête dans cette enquête. 93% d'entre eux ont une activité professionnelle 18 mois après l'obtention du Master, ce qui est le meilleur taux de l'UVHC ; la moyenne étant de 78.5%.

Enfin ces informations sont à croiser avec le travail du Groupe des anciens.

Mme Camion et M Pottier soulignent l'importance des réseaux des anciens pour l'avenir de l'IAE tant sur le plan des offres de stages, de la collecte de la taxe d'apprentissage, de la participation de ces anciens comme vacataires dans les formations...

M Pottier souligne le travail qui a été présenté même s'il n'est pas complet. Il a le mérite de rassurer et de démontrer la qualité des enseignements de l'IAE de Valenciennes.

8. Gala 2006

Un document élaboré par les étudiants du groupe Gala est distribué, présentant les grandes lignes de cette soirée et surtout l'aspect financier.

Mme Kras fait une présentation de ce Gala 2006, insiste sur l'excellent travail réalisé par ce groupe.

Les objectifs sont d'ores et déjà atteints à savoir : une participation de l'institut en baisse, une collecte de fonds supérieure à celle de 2005, une communication plus développée (site internet, radio, presse).

Le conseil d'administration félicite, par avance, l'ensemble de l'équipe des étudiants et bien évidemment la tutrice de ce projet : Mme Kras, pour l'investissement personnel sans limite dont elle fait preuve. Le Gala a lieu le 31 Mars prochain.

9. Tarifs Message 2006

Il s'agit de réajuster le tarif Message pour 2005/2006 de 15€ à 20€ afin de prendre en compte la réalité des coûts supportés par l'institut. Malgré cette augmentation importante nous restons les moins chers de la région. L'ensemble des tarifs de l'IAE seront proposés lors du conseil de Juin pour l'année 2006/2007.

Les étudiants de L2 de l'IAE seront exemptés des droits de 55€ du CPMessage.

Ces décisions sont acceptées à l'unanimité.

10. Questions diverses

Demande de subvention :

Une demande nous est faite par l'Amicale de l'UVHC, qui a transmis un courrier à chaque directeur de composante.

Après de longs débats passionnés, il apparaît que c'est plutôt à l'UVHC de faire un geste pour l'ensemble des personnels et non à un institut. Cela fait partie des prérogatives de l'université. Il s'agit avant tout de la politique sociale et des obligations de l'UVHC.

Le conseil vote sur le principe de versement d'une subvention :

Résultat : 3 pour, 6 abstentions, contre 4

Dans ce cas l'IAE enverra un courrier pour stipuler que nous n'avons pas cette vocation première mais que nous pouvons toujours nous pencher sur une demande spécifique (avec dossier à l'appui).

A la question suivante: « ce type de demande doit rester tout à fait exceptionnel pour l'IAE » ?

Pour 6, abstentions 6, contre 1.

Une lettre sera donc envoyée à l'Amicale dans ce sens.

Défraiement des déplacements étudiants :

Monsieur l'agent comptable nous a fait part qu'il n'acceptait plus la prise en charge directe par l'institut des frais de déplacement étudiants dans le cadre des missions de communication (salons, forums, portes ouvertes, opération fiscale, Gala) qu'ils peuvent remplir pour l'IAE. Toutefois il nous propose que les associations de l'institut les prennent en charge. Pour cela l'IAE versera sous forme de subventions votées en conseil, le montant de ces frais engagés.

Les étudiants doivent comme auparavant se rapprocher du secrétariat de direction afin de remplir le formulaire adéquat. Un état de ces frais sera transmis par le secrétariat aux associations concernées.

Proposition Calendrier 2006/2007 :

Le calendrier provisoire IAE 2006/2007 calqué sur celui de la direction de l'UVHC est présenté à l'ensemble des conseillers.

L'idée de base est la création d'un calendrier commun pour l'ensemble de l'université afin de permettre la réorientation des étudiants et donc d'appliquer la mobilité, si importante dans la réforme « LMD » .

Une rentrée commune le plus tôt possible (4 septembre souhaité), un premier semestre qui se terminera le 19/01/2007 deuxième session incluse. Les évaluations se feront par contrôle continu pour la première session.

La rentrée précoce pose problème pour les soutenances de stage de l'IAE.

Il est demandé que le début du deuxième semestre soit décalé d'une semaine (28/01).

Pour plus de précision voir le doc distribué.

Des débats très vifs ont lieu sur les modalités du contrôle continu, sur les périodes trop courtes de corrections, sur les problèmes de disponibilité de salles afin d'organiser ces examens puisqu'ils auront lieu en même temps que les autres instituts de ce bâtiment, sur la véracité pédagogique de ces CC.

Les étudiants pensent que la mise en place du CC permettra une meilleure assiduité, un travail régulier sur l'ensemble de l'année et aussi la possibilité de « se planter » sans trop de dommage puisqu'il y a aura d'autres notes. C'est plutôt positif. Maintenant le souci majeur est la programmation de ces CC puisque les semaines sont chargées en master CCA par exemple.

Ce calendrier est mis au vote :

Contre 1 voix, abstentions 11, pour 3.

Le calendrier est donc adopté 3voix pour contre 1 voix.

L'ensemble des remarques seront remontées par Mme Camion à la présidence.

Intervention de Mme Camion :

Avant de clore les débats, Mme Camion annonce son départ à la retraite en Octobre 2006. D'un commun accord avec Mme Mairesse et M Pottier, elle mettra fin à son mandat de directrice de l'IAE à compter du 30/06/2006 afin de laisser à son successeur la possibilité de faire la rentrée universitaire 2006.

De ce fait lors du prochain conseil nous procéderons à l'élection du ou de la future directrice de l'IAE. Mme Camion explique que ce ne fut pas une décision facile à prendre, mais qu'elle est prise depuis un an, qu'elle est plus que persuadée que l'ensemble des acteurs de l'IAE sauront se battre et faire avancer l'institut.

M Pottier au nom des membres du conseil souhaite faire part de toute l'estime qu'il porte envers la directrice. Il salue la décision courageuse prise et pense que de l'avoir annoncée à l'avance est gage d'une succession qui s'annonce sous les meilleures hospices.

M Pottier remercie l'ensemble des conseillers d'avoir animé ces débats et invite l'assistance à lever la séance.